

le Pays Rhénan

Information de la Communauté de Communes

N°2

février
2016

AUENHEIM – DALHUNDEN – DRUSENHEIM – FORSTFELD – FORT-LOUIS – GAMBSHEIM – HERRLISHEIM – KAUFFENHEIM – KILSTETT – LEUTENHEIM
NEUHAUSEL – OFFENDORF – ROESCHWOOG – ROPPENHEIM – ROUNTZENHEIM – SESSENHEIM – SOUFFLENHEIM – STATTMATTEN



DANS CE NUMÉRO

❶ LA FUTURE ZONE D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNALE

❷ ILS TRAVAILLENT POUR VOUS

❸ LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2015 DES PROJETS POUR NOTRE TERRITOIRE

❹ LES INFOS PRATIQUES



Notre Communauté de Communes a aujourd'hui deux ans d'existence. L'une de ses vocations, depuis sa création, est la conduite d'une politique de développement économique ambitieuse, qui favorise la création d'emplois dans le

Pays Rhénan et nous apporte des ressources financières nouvelles pour les services aux habitants.

Cette politique passe concrètement par la gestion de nos zones d'activités, mais aussi par leur développement.

L'acquisition, le 10 novembre dernier, des terrains de l'ancienne raffinerie de Drusenheim-Herrlisheim marque une étape très importante. Leur réaménagement permettra d'offrir à notre territoire une zone d'activités intercommunale de 120 hectares, disposant de nombreux atouts pour attirer des entreprises et conforter les emplois locaux.

La Communauté de Communes fait des services aux habitants l'une de ses priorités. Elle a ainsi alloué cette année un fond de concours aux accueils périscolaires de 2 millions d'euros avec pour objectif de créer plus de 250 nouvelles places.

Je suis ravi de vous proposer aujourd'hui ce deuxième numéro de « Pays Rhénan », journal qui informe régulièrement les habitants sur nos travaux, nos décisions, notre organisation et nos projets communs. J'ai également le plaisir de vous annoncer la naissance en 2016 de notre site internet www.cc-paysrhenan.fr. Nous l'avons souhaité agréable, pratique et proche de vous. J'espère que vous vous y rendrez souvent pour nous faire part de vos questions et avis, pour partager sur les richesses de notre territoire et de la culture rhénane qui nous est chère, et qu'il créera ainsi de nouveaux liens entre nous.

Louis Becker
Président de la Communauté
de Communes du Pays Rhénan.



UN PROJET D'ENVERGURE

La future zone d'activités intercommunale

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A ACQUIS LE 10 NOVEMBRE 2015 LES 258 HECTARES DE LA FRICHE DE L'ANCIENNE RAFFINERIE DE DRUSENHEIM-HERRLISHEIM, IDÉALEMENT SITUÉS POUR Y DÉVELOPPER UNE ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES. CE PROJET EST MAJEUR POUR LE PAYS RHÉNAN CAR DE TELLES OPPORTUNITÉS POUR ATTIRER DES ENTREPRISES SONT RARES.

En matière de développement économique et d'aménagement du territoire, l'intérêt du site de l'ancienne raffinerie ne fait pas de doute. Alors que nous manquons de foncier à vocation économique dans le département, le site une fois réaménagé permettra de proposer des terrains de tous types et de toutes tailles, ce qui est idéal pour attirer des entreprises artisanales et industrielles. Sa situation au nord de Strasbourg et tournée vers l'Allemagne est stratégique. Ses accès directs par trois modes de transport – le routier, le ferroviaire et le fluvial – font aussi partie des critères d'implantation recherchés.

Le choix de ce site servira à requalifier la friche industrielle et permettra d'éviter une dispersion de l'offre économique. En effet, les communes de Dalhunden, Gamsheim, Offendorf et Statmmatten se sont engagées à ne pas réaliser d'extensions de leurs zones d'activités économiques si le projet de zone d'activités intercommunale devait se réaliser. Ces décisions politiques auront pour conséquence d'économiser 21,5 hectares de surfaces agricoles. La commune de Herrlisheim a également décidé de reclasser 80 hectares de la zone de la Gutlach, limitrophe du projet, en zone naturelle.

L'ancienne raffinerie, en activité entre 1963 et 1984, a été démantelée dans les années 1990 et dépolluée dans le respect des normes par son ancien propriétaire, la Raffinerie de Strasbourg, dans le but d'y redévelopper un jour une activité économique. La dépollution, qui est une opération longue, a déjà été réalisée et permet d'envisager rapidement le réaménagement du site.

Les études de la phase pré-opérationnelle sont d'ailleurs déjà lancées par les bureaux d'études en charge du projet sous l'égide la Communauté de Communes, maître d'ouvrage. L'État a par ailleurs autorisé des travaux de défrichement des arbres de moins de 30 ans en vue de procéder à la déconstruction des ouvrages et des câbles souterrains et de procéder à la viabilisation des terrains et de la voirie. La coupe d'arbres de plus de trente ans, sur 8 hectares, sera réalisée selon la réglementation en vigueur et fera l'objet de mesures compensatoires permettant la replantation d'espèces arboricoles plus conformes au milieu environnemental.

Avec cette acquisition, d'un montant de 2 100 000 euros, soutenue par la Région Alsace à hauteur de 25%, la Communauté de Communes s'engage fortement et concrétise l'un de ses objectifs principaux : le développement économique de notre territoire, en faveur de l'emploi local.

→ 120 des 258 hectares de l'ancienne raffinerie sont destinés à l'aménagement de la future zone d'activités.

→ Les études de la phase « pré-opérationnelle », qui dureront 18 mois, comprennent la réalisation d'un diagnostic, la détermination des obligations réglementaires de la Communauté de Communes, la définition de scénarii d'aménagement qualitatifs en vue de rendre attractive cette zone, des études environnementales et d'urbanisme ainsi que l'établissement du planning des opérations.

À
noter

LES ÉTAPES 2015

- 9 mars** délibération du conseil communautaire autorisant le Président de la Communauté de Communes à négocier l'achat du site avec les Raffineries de Strasbourg
- Printemps** choix du SDAUH (devenu l'ATIP depuis le 1^{er} janvier 2016) pour accompagner la Communauté de Communes dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage
- Été** nombreuses étapes jalonnant le processus d'acquisition jusqu'à l'entente entre les deux parties sur la vente
- 10 novembre** signature de l'acte authentique de vente de l'ancienne raffinerie
- 17 décembre** désignation du bureau d'études ARTELIA en vue des études préalables, diagnostics, scénarii et première tranche de travaux

Ils travaillent pour vous

LES SERVICES DE NOTRE COLLECTIVITÉ REPRÉSENTENT **26 PERSONNES ŒUVRANT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, AINSI QUE 30 EMPLOYÉS** LIÉS PAR DES PARTENARIATS (VIA UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC, DES CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION OU DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS). CES AGENTS SONT PLACÉS SOUS LA DIRECTION D'EMMANUEL MARTZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES, ET ORGANISÉS AUTOUR DE DEUX PÔLES OPÉRATIONNELS: LE PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ÉCONOMIE ET LE PÔLE RESSOURCES ET SERVICES AUX HABITANTS. ILS AGISSENT POUR VOTRE QUOTIDIEN ET **METTENT EN ŒUVRE LES PROJETS, INSCRITS AUX PLANS D'ACTIONS**, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

LE PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ÉCONOMIE

Sylvie GREGORUTTI
Directrice de Pôle

Fabienne BIENFAIT
Assistante de Pôle

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Vincent NACIVET

En relation avec les communes et les organismes partenaires

À l'écoute des administrés

- Travail partenarial avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Élaboration et suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Gestion des réserves foncières
- Réflexion sur l'aire d'accueil des gens du voyage
- Réflexion sur la couverture numérique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Géraldine GIES

En relation étroite avec les entreprises

- Élaboration d'un schéma des zones d'activités
- Gestion des zones d'activités
- Développement d'une image qualitative des zones économiques
- Soutien et accompagnement des projets de création ou développement d'entreprises
- Participation aux actions collectives susceptibles de maintenir et développer l'emploi

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET COMMUNICATION

Marie LESIRE

En relation avec les offices de tourisme, les prestataires et les instances touristiques

- Intégration progressive des structures de promotion touristique existantes
- Fédération des professionnels de tourisme
- Développement d'une politique touristique à vocation transfrontalière
- Développement et dynamisation des réseaux de sentiers et de promenade du territoire
- Étude, création d'une signalétique touristique

DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Stéphane BRUCKER

En relation avec les artisans, les commerçants et l'association de commerçants

- Soutien et accompagnement à la création ou au maintien du commerce et de l'artisanat

SERVICE VOIRIE – ENVIRONNEMENT ÉQUIPEMENTS

Valérie GERGAUD et Marc ACKER

En relation avec les communes et les organismes partenaires

- Suivi des voiries d'intérêt communautaire : planification et travaux
- Travail partenarial avec le Syndicat Mixte Intercommunal pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères (SMIEOM)
- Sensibilisation aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie
- Sensibilisation à la protection de l'environnement
- Renforcement des actions de développement durable
- Travail partenarial avec le Syndicat de Lutte contre les Moustiques

CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Timothée MAURICE

Conseils énergétiques aux communes pour leurs bâtiments municipaux

Zone de loisirs du Staedly

Philippe KUNTZ

Pascal KUNTZ

David GUIRAUD

Salle L'ESCAL à Dalhunden

Monique GREIB

Piscine intercommunale de Drusenheim

Thérèse DALDIN

Joseph DESJARDINS

Joëlle OSTERTAG

Claudine STROHMENGER

Sylvie WEISSBECKER

Et également :

UPER

Convention d'objectifs avec l'association des artisans et commerçants « Union des Professionnels de l'Espace Rhénan »

Offices de tourisme de Gamsheim et Soufflenheim

Convention d'objectifs avec deux associations

Manuela AICI

Léa LANGLOIS

Anita MATHIS



LE PÔLE RESSOURCE ET SERVICES AUX HABITANTS

Olivier CORBÉ
Directeur de Pôle

Vanessa BRENNER
Assistante de Pôle et gestion des assemblées (interlocuteur privilégié des élus et des communes)

RESSOURCES HUMAINES

Harmonie CANDELIER

ACCUEIL, SECRÉTARIAT, COMPTABILITÉ

Nathalie WEBER
et Véronique ZIMMERMANN

Premier contact des administrés

AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

Emmanuel PERRIN

En relation et en soutien des communes

ANIMATION JEUNESSE

Jonathan LAUB

et Sylvie LIENHARDT (FDMJC Alsace)

Au contact des jeunes, de leurs parents, et en relation avec les associations du territoire

PETITE ENFANCE

Relais Assistantes Maternelles-Parents (RAM) :

Sandra STRASSER
et Marie-Claude RAYNAL-LANDRÉ

Au contact des parents, futurs parents et professionnelles de la petite enfance

Et également les missions :

- Schéma d'accueil scolaire et périscolaire du territoire : développement d'une stratégie d'accueil scolaire et périscolaire
- Mise en œuvre d'un réseau de bibliothèques communales et gestion des lieux publics de lecture

Multi-accueil :

Marie GEHIN, directrice,
et 18 salariés (ALEF)

- Mise en œuvre d'une politique d'accueil de la petite enfance (0 - 3 ans)



→ Retrouvez le trombinoscope des agents sur www.cc-paysrhenan.fr rubrique « La Communauté de Communes »



LE BUDGET 2015

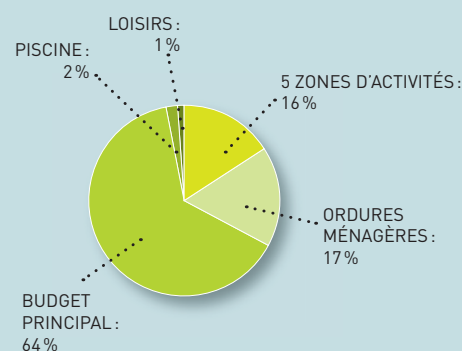
Le budget de fonctionnement de la Communauté de Communes du Pays Rhénan est constitué d'un budget principal (charges à caractère général, charges de personnel, virement au budget d'investissement...) et de 8 budgets annexes. Ces derniers permettent de gérer de manière spécifique la zone de loisirs, la piscine de Drusenheim, 5 zones d'activités du territoire (ZA Auenheim, ZA Bernhohl, ZA Majeure, ZA Roppenheim-Roeschwoog et ZA Herdlach 2) et la collecte des ordures ménagères via le SMIEOM.

Le montant du budget principal représente 12 millions d'euros, répartis entre :

- 7,5 millions d'euros d'attributions de compensation aux communes ;
- 1,3 million d'euros de virement à la section d'investissement ;
- 1 million d'euros de frais de personnel ;
- 2,2 millions d'euros d'autres dépenses.

Il s'agit d'un budget contraint, qui se situe en dessous de la moyenne nationale des budgets des Communautés de Communes de même importance.

DÉPENSES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015



Le budget 2016 sera voté le 21 mars prochain.

LA TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour est perçue par l'ensemble des hébergeurs du territoire depuis le 1^{er} avril dernier. Sur les six premiers mois, plus de 42 000 € ont été collectés dont 3 900 € pour le compte du Conseil Départemental. Le budget alloué aux actions touristiques par la Communauté de Communes s'élève à plus de 500 000 €. Ces recettes y seront affectées.



La Communauté de Communes est compétente en matière de promotion touristique, et plus précisément pour :

- la conception, l'aménagement et l'entretien d'itinéraires de découverte
- l'élaboration d'un schéma des itinéraires communautaires
- la signalétique touristique
- le camping du Staedly et la zone de loisirs à Roeschwoog
- la création, la gestion et l'entretien des offices de tourisme (Soufflenheim, Gamsheim et Roppenheim)
- toute action transfrontalière à vocation touristique

Les principales délibérations de l'année 2015

UN RICHE PROGRAMME D'ACTIONS : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, QUI REGROUPE LES 39 DÉLÉGUÉS ÉLUS REPRÉSENTANT LES 18 COMMUNES DU TERRITOIRE, A PRIS DE NOMBREUSES DÉCISIONS AU COURS DE L'ANNÉE 2015, DANS TOUS LES DOMAINES D'INTERVENTION DE LA COLLECTIVITÉ. ELLES SONT CONCRÉTISÉES PAR DES DÉLIBÉRATIONS, DONT LES PRINCIPALES SONT PRÉSENTÉES CI-DESSOUS.



9 MARS

- Convention d'objectifs et convention financière 2015 avec la Fédération des MJC Alsace
- Débat d'Orientations Budgétaires
- Groupement de commandes relatif à l'ouverture à la concurrence des tarifs du gaz naturel
- ALSABAIL - versement d'une avance remboursable au profit de la Société AMG WINTZ (SCI CFMX)

23 MARS

- Budget primitif du budget principal
- Vote des taux d'imposition
- Instauration du Droit de Prémption Urbain sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, dans les communes dotées d'un plan d'occupation des sols (POS) ou d'un plan local d'urbanisme (PLU) approuvé
- Convention de partenariat avec le Syndicat de Lutte contre les Moustiques



20 MAI

- Adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique (ATIP) en tant que membre fondateur : approbation des statuts, demande de création de l'ATIP.
- Fixation des tarifs de la piscine de Drusenheim



2 JUILLET

- Requalification de la friche Geissert à Sessenheim (part Communauté de Communes)



15 JUIN

- Adoption d'un schéma directeur d'accueil périscolaire
- Conventions d'objectifs et de moyens avec les offices de tourisme
- Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et définition des modalités de la concertation



21 SEPTEMBRE

- Achat de terrains sur le site de l'ancienne raffinerie de Drusenheim-Herrlisheim
- Friche Geissert à Sessenheim : cession du bien par l'Établissement Public Foncier d'Alsace à la Communauté de Communes du Pays Rhénan
- Groupement de commandes relatif à l'ouverture à la concurrence des tarifs publics d'électricité pour les sites dont la consommation annuelle est supérieure à 36 kWh



9 NOVEMBRE

- Définition de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan
- Création du poste de Conseiller en Énergie Partagé
- Vente d'un terrain dans la Zone d'Activités du Bernhohl à Sessenheim



14 DÉCEMBRE

- Adhésion à PAMINA Rheinpark
- Schéma de mutualisation : présentation du diagnostic et approbation
- Fixation de la redevance ordures ménagères pour l'année 2016
- Fixation des tarifs de la zone de loisirs du Staedly et de la location de la salle ESCAL à Dalhunden pour l'année 2016
- Piscine de Drusenheim : Approbation du coût du projet et autorisation du programme
- Travaux de voirie dans les zones d'activités de Herrlisheim et de Soufflenheim



Des projets pour notre territoire

Nos projets se poursuivent au bénéfice des habitants et de l'attractivité de notre collectivité. Nous voulons pour demain des services plus riches, plus proches et mieux répartis et une dynamique commune encore plus forte

50 % DE PLACES EN PLUS DANS LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

En 2014, l'offre d'accueil périscolaire était principalement concentrée dans les communes les plus peuplées du Pays Rhénan. Avec la mise en œuvre du futur schéma directeur intercommunal, adopté par le conseil communautaire le 15 juin 2015, les structures périscolaires seront réparties géographiquement de manière plus équilibrée.



Le schéma a été élaboré à la suite d'un état des lieux dressé par le cabinet conseil Absiskey de Schiltigheim et d'une concertation avec les communes. Il prévoit de créer ou de pérenniser trois cents places d'accueil qui passeront donc de 650 actuellement à plus de 900. Le taux d'accueil, c'est-à-dire le nombre de places rapporté au nombre d'enfants scolarisés, passera ainsi de 19 à 28%. Pour atteindre cet objectif, la Communauté de Communes concourt à hauteur de deux millions d'euros sur une durée limitée à cinq ans. Toutes les communes bénéficieront de l'aide intercommunale au travers de dix projets de création ou d'extension d'accueils périscolaires ainsi que d'un projet de développement à Roeschwoog.

3266
ÉLÈVES

9 ACCUEILS
PÉRISCOLAIRES

650 PLACES
D'ACCUEIL AUJOURD'HUI,
900 DEMAIN

UNE PISCINE REMISE À NEUF EN 2018

La piscine à Drusenheim, issue du programme « 1000 piscines » lancé à la fin des années 1960, a été inaugurée en octobre 1975. De sa création à 2013, elle a été gérée et entretenue par la commune de Drusenheim. Aujourd'hui, la piscine mérite une réhabilitation d'ampleur.

La Communauté de Communes a engagé un projet qui prévoit, pour un coût prévisionnel de 5,77 millions d'euros :

- la rénovation de la halle bassin existante
- l'ajout d'un bassin d'apprentissage couvert
- l'ajout d'une plage aquatique - en remplacement de la pataugeoire
- la création d'un nouvel espace accueil-vestiaires-rangement
- la mise aux normes techniques.

Les travaux devront assurer la pérennité de cet équipement de loisirs apprécié des habitants pour les 30 prochaines années.



- Études préparatoires : mai 2015 à décembre 2016
- Travaux à partir de 2017 et pendant environ 18 mois (la piscine sera alors fermée)



NOTRE MULTI-ACCUEIL EST LAURÉAT D'UN PRIX NATIONAL

Grâce au jeu « Sol'œufs » qu'il a créé, le multi-accueil de Drusenheim est lauréat des « Girafes Awards », des trophées nationaux de la créativité qui se tiennent sous l'égide de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Sécurité sociale, en concertation avec l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE).

Les « Girafes Awards » récompensent et mettent en lumière le travail des professionnels de la petite enfance. Le jeu « Sol'œufs », à la fois à la fois un jeu sensoriel sonore (de type Memory) et un jeu concours destiné aux familles a été loué en ces termes :

- le jeu répond aux besoins de l'enfant
- il est créatif et original
- il traite des rencontres avec la nature, le thème de 2015
- il crée du lien avec les parents
- il met en scène une spécificité régionale : grands œufs de cigogne



En savoir plus

→ Retrouvez toutes les délibérations et décisions sur www.cc-paysrhenan.fr



Des projets pour notre territoire

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL EST EN ROUTE

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) viendra à terme prendre le relais des Plans d'Occupation des Sols (POS), Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou cartes communales actuels. Notre Communauté de Communes a souhaité se doter de la compétence PLUI qui permet de mettre en œuvre la réflexion à une échelle large et de disposer d'une vision commune sur la gestion de l'espace, tout en respectant les particularismes locaux et les besoins de chaque commune.

Le PLUI couvre de multiples facettes. Il donne un cadre, entre autres pour :
→ développer l'économie et l'emploi, répondre aux besoins de foncier des entreprises, développer les conditions qui favorisent le maintien et l'accueil des services et des commerces
→ prendre en compte et veiller au maintien de la richesse naturelle du territoire
→ prendre en compte les risques technologiques et naturels
→ développer une politique qui réponde aux besoins sur le territoire
→ agir pour le climat en développant les conditions favorables à la transition énergétique (géothermie, formes urbaines...)

Une première étape du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a démarré en 2015. La concertation avec les communes et avec le public accompagnera tout son processus d'élaboration, jusqu'à son approbation en 2018. Nous vous donnerons rendez-vous bientôt pour participer aux échanges.



LE CALENDRIER

2015

- Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- Élaboration des grandes orientations réglementaires
- Lancement de la concertation : première réunion publique

2016

- Élaboration des prescriptions détaillées (zonage, règlement, orientations d'aménagement...)

2017

- Finalisation du dossier
- Intégration des retours de la concertation

2018

- Arrêt du dossier
- Phase procédure : consultation, enquête publique, ajustement du dossier
- Approbation du dossier

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Depuis 2014, la Communauté de Communes a accompagné six dossiers d'entreprises.

Ainsi, elle est intervenue de manière directe auprès de l'entreprise « Traiteur Patrick » : employant 7 personnes et basée à Drusenheim depuis fin 2010 au domicile propre de ses gérants. Cette société avait vraiment besoin d'un local dédié. Elle a pu acquérir un terrain d'environ 20 ares dans la ZAE du Bernhohl à Sessenheim afin d'y construire un local de 362 m².

La Communauté de Communes intervient aussi en recherche de foncier disponible et en accompagnement de sa reconversion, par exemple :
→ la Communauté de Communes Rhin-Moder avait fait l'acquisition en 2013 du site de l'entreprise Femo Geissert, ancienne menuiserie industrielle fermée en 1999. La réhabilitation de cette friche est maintenant engagée par la commune de Sessenheim et par la Communauté de Communes, avec l'appui du bureau d'études OTE Ingénierie.
→ à la demande de la commune de Kilstett, la Communauté de Communes a amorcé une réflexion sur l'acquisition du terrain de l'entreprise TCR (Groupe Bonna Sabla), sans activité depuis août 2012.



BIENTÔT DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Notre cadre institutionnel est en évolution : la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi « NOTRe ») renforce encore l'intégration des Communautés de Communes. Ainsi, la loi rendra obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2017 trois compétences que notre Communauté de Communes a déjà fait le choix d'exercer (il n'y aura donc pas de modification pour nous) :
→ la promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme
→ la collecte et le traitement des déchets
→ l'accueil des gens du voyage

Elle rendra également obligatoires trois compétences que notre Communauté de Communes n'exerce pas encore et qu'il lui reviendra donc d'intégrer :
→ à compter du 1^{er} janvier 2018 : la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
→ à compter du 1^{er} janvier 2020 : la compétence eau et la compétence assainissement



Une convention avec l'Union des Professionnels de l'Espace Rhénan (UPER)



La Communauté de Communes promeut le commerce et l'artisanat. L'animateur en charge de cette dimension a pour rôle de tisser des liens entre les acteurs économiques mais aussi d'étudier et de réaliser toute opération contribuant à la dynamique économique du secteur.

L'une de ces actions, la nouvelle « Opération Collective », est conduite en partenariat avec l'UPER :

→ la Communauté de Communes en assure le pilotage et le portage, avec un budget prévisionnel de 191 057 euros, dont 23 % sont à sa charge

→ l'UPER met en œuvre le programme prévisionnel qui comprend des animations pour fidéliser les clients (carte de fidélité, bons de réduction...) et les 16 et 17 avril 2016, l'organisation du salon du commerce et de l'artisanat intitulé « l'UPER expose ».



SALON « L'UPER EXPOSE », LES 16 ET 17 AVRIL 2016 AU CERAM À SOUFFLENHEIM

Pour l'exposant, c'est une occasion unique de :

- faire connaître son entreprise
- montrer son savoir-faire
- cibler une nouvelle clientèle
- communiquer sur un large territoire

Près de 50 exposants de la Communauté de Communes mais aussi des alentours présenteront leur savoir-faire dans les domaines de la beauté, de la construction, des services ou encore de l'alimentation.

Au programme : deux jours d'animations, de jeux, de restauration... Le programme complet figurera dans le numéro de « Proche de vous » distribué en boîtes aux lettres à Pâques.

Plus d'infos sur www.uper.fr



Les infos pratiques



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS

5 rue d'Offendorf, 67850 HERRLISHEIM – tél : 03 88 68 01 11
ram@cc-paysrhenan.fr

Les permanences au RAM :

- lundi de 13h30 à 17h30 : permanence téléphonique
- mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30, sur RDV
- jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30

Les permanences délocalisées :

- mercredi de 9h à 11h30 à Roeschwoog (semaine paire) ou Soufflenheim (semaine impaire) sur RDV
- vendredi de 9h à 11h30 à Sessenheim (semaine paire) ou Kilstett (semaine impaire) sur RDV

LE MULTI-ACCUEIL

2 rue du Général de Gaulle, 67410 DRUSENHEIM – tél : 03 88 06 01 11
multiaccueil.drusenheim@alef.asso.fr
Crèche/halte-garderie pour les moins de 4 ans, 56 places
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE

4 rue de l'Étang, 67480 ROESCHWOOG – tél : 03 88 72 50 40
animationjeunesse@cc-paysrhenan.fr
animjeunesse.paysrhenan

LA PISCINE DE DRUSENHEIM

2 rue de Dalhunden, 67410 DRUSENHEIM – tél : 03 88 53 31 70
piscine@cc-paysrhenan.fr

GRAND PUBLIC

Horaires

- lundi : FERMÉE
- mardi : 16h à 19h
- mercredi : 16h à 19h
- jeudi : 16h à 19h
- vendredi : 16h à 21h
- samedi : FERMÉE
- dimanche : 9h30 à 12h30

Tarifs

Adultes : 3,20€ / Carte 10 entrées : 26,00€ ; Étudiants : 2,20€
Carte 10 entrées : 18€ ; Enfants : 1,80€ / Carte 10 entrées : 15€

AQUAGYM

Mercredi et jeudi soir de 18h45 à 19h30
La séance : 6,50€ / les 10 séances : 55€
Un certificat médical est obligatoire pour participer aux cours

AQUACYCLING / AQUAJUMPING

Mardi de 19h00 à 19h45 et de 20h à 20h45
et samedi de 15h00 à 15h45 et de 16h à 16h45
Inscriptions sur www.kad-oase.de

ÉCOLE DE NATATION

DÉBUTANTS (à partir de 6 ans) : mercredi de 13h30 à 14h15
INITIÉS : mercredi de 14h15 à 15h
PERFECTIONNEMENT : mercredi de 15h à 15h45
Le trimestre pour 1 enfant : 50€ / le trimestre pour 2 enfants : 85€
Inscriptions en juin

AGRÉMENTS POUR LES ACCOMPAGNATEURS SCOLAIRES

Mardi 26 mars à 16h00

LA ZONE DE LOISIRS DU STAEDLY

30 rue de l'Étang, 67480 ROESCHWOOG – tél : 03 88 86 42 18
camping.staedly@cc-paysrhenan.fr
Camping ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre
Baignade surveillée les mercredis et week-end de juin, tous les jours en juillet-août

LES OFFICES DE TOURISME

OFFICE DE TOURISME DE SOUFFLENHEIM

20b Grand'Rue, 67620 SOUFFLENHEIM – tél : 03 88 86 74 90
www.ot-soufflenheim.fr
infos@ot-soufflenheim.fr

PAVILLON DE TOURISME

Écluses du Rhin, 67760 GAMBSHEIM – tél : 03 88 96 44 08
www.passage309.eu
info@passage309.eu

L'ESCAL

Rue de la Moder, 67770 DALHUNDEN – tél : 03 88 86 04 48
Réservations au 03 88 06 74 30
contact@cc-paysrhenan.fr
Salle polyvalente et multifonctionnelle, elle propose salle, cuisine, bar et vestiaires.
Les tarifs Pays Rhénan :
→ particuliers : 495€ + charges le week-end
→ entreprises et associations : 675€ + charges le week-end
→ forfait ménage : 50€/heure

L'UNION DES PROFESSIONNELS DU PAYS RHÉNAN (UPER)

Président : Gilles BLANCK
Développeur commercial : Stéphane BRUCKER – tél : 03 88 06 74 30
www.uper.fr
contact@uper.fr
uperalsace

Créée en 2010, cette association est un acteur majeur de la vie économique et joue un rôle de relais auprès des professionnels. Elle élabore notamment des animations permettant de mettre en avant l'artisanat et le commerce de proximité

L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Conseiller : Aurélien DUPRAT – tél : 06 13 26 94 50
www.energievie.info

aurelien.duprat@sauer-pechelbronn.fr
Permanence le 2^e mercredi de chaque mois le matin au siège de la Communauté de Communes
Relais d'information auprès des particuliers du programme energievie.info (questions sur l'énergie et l'habitat)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le siège administratif de la Communauté de Communes est basé à Drusenheim au 32 rue du Général de Gaulle – tél : 03 88 06 74 30
contact@cc-paysrhenan.fr
www.cc-paysrhenan.fr



RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CC-PAYSRHENAN.FR

Le nouveau site internet de notre Communauté de Communes sera en ligne d'ici à quelques semaines. Il fait la part belle aux informations pratiques et permet à chacun de s'exprimer et de participer aux débats. Il est également une « vitrine », sans doute la première image que se feront désormais les curieux et les futurs visiteurs de notre territoire. Nous l'avons soigné, mais nous pourrions aussi l'améliorer en fonction des retours des internautes. N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions !